

En partenariat avec :

Association Prisme 21 Loire ; association La Roche ; APAJH Loire, Eurecah, Le Rosier Blanc ; Messor, Réseau de santé Cap2S ; ADAPEI Loire ; groupe ADENE ; les PEP42 ; association les Deux Collines ; AIMCP Loire ; UNAFAM Loire.

Lyon, le 31 mars 2021

« COMMUNAUTÉS 360 » :

LE DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EST EN PLACE DANS LA LOIRE

Face à la situation de crise actuelle, les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés de tous ordres (besoin de soutien psychologique et d'accompagnement dans l'accès aux soins, demande d'informations administratives, demande d'aide et de répit de la part des aidants, etc.). Une plateforme d'appels dénommée « Communauté 360 » a été mise en place au bénéfice de ces personnes et de leurs aidants pour trouver des solutions adaptées à chaque situation.

La « Communauté 360 » est accessible par un numéro national unique, le 0 800 360 360

Les Communautés 360 sont des équipes d'acteurs locaux qui travaillent en coopération pour garantir une réponse aux problématiques de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Pilotées conjointement par les agences régionales de santé, les conseils départementaux et les Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH), les Communautés 360 réunissent les expertises des associations de personnes, des établissements et services médico-sociaux, de l'hôpital, des professionnels de santé de ville, de l'école, des entreprises, de la mairie, des services publics, des citoyens.

Ces collectifs sont joignables 7 jours sur 7 grâce à un numéro national unique, le 0800 360 360 de mise en relation avec les acteurs du département, les plus adaptés selon la nature de la demande.

Le numéro est accessible aux personnes en situation de handicap, aux aidants, soignants, proches et parents d'enfants en situation de handicap. Cette méthode de coopération a pour ambition d'apporter une réponse complète et individualisée à leurs besoins.

Il s'agit d'un point d'entrée unique pour les personnes se trouvant en difficulté. Les solutions proposées se concentrent sur 4 axes :

- l'accès aux soins ;
- les solutions de répit ;
- le soutien aux enfants en situation de handicap confiés à l'aide sociale à l'enfance ;
- et les interventions renforcées en cas de situation complexe ou critique

Contact presse

Direction cabinet & communication
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93 383
Lyon cedex 03

Les Communautés 360 se déploient progressivement dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, et bénéficient d'un accompagnement financier de la part de l'Agence régionale de santé afin de soutenir la constitution des communautés territoriales dans chaque département.

Un point d'entrée national, des solutions près de chez vous

- Un numéro unique national : 0 800 360 360
- L'appel est directement basculé vers une équipe de conseillers située dans votre département.
- L'équipe de conseillers en parcours construit avec vous une solution.
- Elle mobilise pour cela toutes les compétences des acteurs de l'accompagnement du territoire

Dans la Loire, le « Cercle » (Cellule d'évaluation, de recherche, de conseil, de liaison et d'écoute), qui est la composante opérationnelle du dispositif, est porté par un partenariat réunissant les expertises de 13 associations locales, ainsi que de la Maison Loire Autonomie : association Prisme 21 Loire ; association La Roche ; APAJH Loire, Eurecah, Le Rosier Blanc ; Messidor, Réseau de santé Cap2S ; ADAPEI Loire ; groupe ADENE ; les PEP42 ; association les Deux Collines ; AIMCP Loire ; UNAFAM Loire.

La mise en place du dispositif a été avancée du fait de la crise liée au covid-19

Ce dispositif, dont la mise en place était prévue initialement en janvier 2021, s'est déployé de manière accélérée durant l'épidémie de Covid-19 : besoin d'accompagnement pour les personnes isolées, soutien psychologique et pour l'accès aux soins, demande d'informations administratives, demande d'aide et de répit de la part des aidants, etc.

La survenue de l'épidémie de Covid-19 a rendu plus prégnante la double nécessité :

- **d'aller vers** les personnes les plus isolées et de prévenir activement les situations de rupture ;
- **de garantir la continuité d'activité** dans la solidarité des acteurs et la coopération de tous.

Ainsi, des solutions inédites se sont mises en place face à la crise avec l'aide et la réactivité des opérateurs. Plus particulièrement dans le département de la Loire, la Maison Loire Autonomie a ouvert des lignes d'écoute téléphonique afin de permettre aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants de trouver des solutions à leurs besoins parfois complexes, amplifiés par le confinement. Ainsi, dès le 20 mars 2020, une cellule veille handicap a été lancée. Elle a accompagné près de 100 personnes, avant d'évoluer vers une « communauté 360 » dès l'été.

Les Communautés 360, acte II de la Réponse accompagnée pour tous

La Maison départementale pour les personnes handicapées de la Loire (MDPH, devenue depuis 2019 la « Maison Loire Autonomie ») est fortement impliquée depuis plusieurs années dans la Réponse accompagnée pour tous (RAPT). Le programme « Communautés 360 », constitue l'acte II de [la RAPT](#) et permet aux organisations existantes de poursuivre leurs actions et de bénéficier de **moyens complémentaires** pour soutenir la dynamique déjà à l'œuvre.

La Communauté 360 de la Loire a été accompagnée à hauteur de 110 000 € par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour son fonctionnement, auxquels s'ajouteront des mesures afin de renforcer l'offre d'accompagnement.

Pour plus d'informations

- > [Consultez le site Handicap.gouv.fr](https://handicap.gouv.fr)
- > [Consultez le dossier de presse du gouvernement](#)

UN N° VERT D'APPUI
aux personnes handicapées
et aux aidants dans le cadre de la crise,
pour des solutions près de chez vous.

